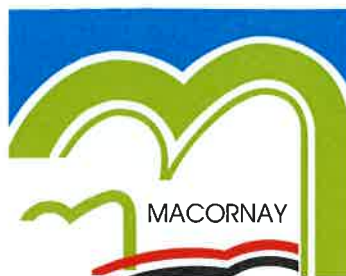


DÉPARTEMENT DU JURA

ARRONDISSEMENT DE LONS-LE-SAUNIER

CANTON DE LONS-LE-SAUNIER - 2

MAIRIE DE MACORNAY



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 29 MARS 2024

**Présents** : Michel FISCHER, Véronique PAILLARD, Laurent BRAYARD, Laurence CAMBRAY, Delphine PRUDENT, Christelle DRAPIER, Ghislain BATAILLARD, Brigitte BRETIN, Rémi COUTELIER, Aline FONTIMPE, Louis LUX, Marc PISTORESINI.

**Excusés** : Benoît CRETET, Corinne GUIRAUD (pouvoir à Laurent BRAYARD), Caroline LAVERSENNE (pouvoir à Ghislain BATAILLARD).

**Secrétaire de séance** : Rémi COUTELIER.

**DÉLIBÉRATION** : *(votée à l'unanimité)* - N°1064 : Vote des taux

### **VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024**

En préambule, le projet de budget s'articule autour de quelques idées fortes :

La bonne gestion des finances de la commune grâce à des économies sur la consommation d'énergie (éclairage public, renégociation des contrats fournisseurs), une occupation gérée au mieux du parc de logements locatifs, la location régulière de la salle des fêtes, des économies obtenues par le choix des prestataires (par exemple pour les assurances), un entretien optimum et constant du patrimoine de la commune, le souci du maintien des services, la sollicitation anticipée des aides et subventions, la maîtrise de l'endettement permettent d'envisager ce budget avec sérénité.

Pour 2024, la commune souhaite poursuivre l'entretien général des biens communaux et du cadre de vie, la poursuite de la rénovation de l'éclairage public en leds (5<sup>ème</sup> tranche), la sécurisation des déplacements, la défense incendie, tout en anticipant par des études de faisabilité des projets pour les années à venir (sécurisation de la rue du chalet, réaménagement de la place du village) et tout en réservant des moyens en cas d'aléas. Le projet phare de 2024 sera en direction des plus jeunes avec la réalisation d'un city stade conçu pour être également à disposition du scolaire et périscolaire. Le soutien au milieu associatif tant par une aide financière directe que par la mise à disposition de moyens se poursuit et innove avec une collaboration à la « nuit macornensienne ». Une attribution conséquente au SIVOS permet aux écoles d'entretenir les équipements et réaliser les investissements nécessaires.

Toutes ces perspectives sont envisagées sans recours à l'emprunt et tout en poursuivant le désendettement (89 935€ de remboursement annuel).

La fiscalité en direction des administrés est également maîtrisée. En effet après une réduction de 1 point en 2021, et soucieux de la fiscalité globale du bloc commune/intercommunalité, le Conseil décide de compenser la hausse de 1 point envisagée par ECLA sur la taxe foncier bâti en vue de financer les travaux de voirie selon sa compétence, par une baisse équivalente de 1 point sur le foncier bâti et par effet de lien une baisse proportionnelle sur le foncier non bâti et la taxe d'habitation.

Toute correspondance doit être adressée à :

Monsieur le Maire - 1, place Jean-Moulin - 39570 MACORNAY - Tél. 03 84 47 00 79 - E-mail : mairie@macornay.fr

Michel FISCHER donne lecture du projet de budget 2024 et fournit toutes explications et détails au Conseil municipal.

**En fonctionnement** : Le budget s'équilibre à **749 021 euros.**

**En investissement** : Le budget s'équilibre à **434 703 euros.**

Le budget est adopté à l'unanimité.

### **DECISION SUR LES INVESTISSEMENTS ET TRAVAUX EN 2024**

**CITY STADE** : Après étude des propositions et des demandes de subventions, des devis pour un montant global HT de 75 269€ sont retenus. Le projet est adopté à l'unanimité.

**CHAUDIERE MAIRIE** : Après étude des propositions, du financement, un devis pour un montant global HT de 4 758€ est retenu, le projet est adopté. Ce remplacement de chaudière prévu ayant fait l'objet préalablement d'un audit doit être anticipé du fait de la défaillance récente de celle-ci.

### **VOTE DES TAUX**

Les taux d'imposition passent à 35,94% sur le foncier bâti (36,94 en 2023), 31,54% sur le foncier non bâti (32,42 en 2023) et 7,42% pour la taxe habitation résidences secondaires (7.63% en 2023). Cette baisse des taux d'imposition perçue par la commune compense la hausse envisagée par ECLA et représente un effort de 12 813€ de la commune en direction de ses administrés. Au global, ceux-ci ne subiront donc pas de hausse hormis celle générée par la hausse des valeurs locatives servant d'assiette à ces taxes et décidée par l'Etat en loi de finances (3,9% en 2024). Ces taux sont adoptés à l'unanimité. Cette imposition permet d'alimenter le budget à hauteur de 182 486€ après déduction de la part départementale.

### **AFFAIRES EN COURS ET QUESTIONS DIVERSES**

**Réseau fibre** : Les travaux se poursuivent. Le village sera relié à la fibre en totalité courant 2024.

**Eau** : Une réfection du réseau est terminée de la place jusqu'en direction de Vaux. La réfection de chaussée sera réalisée aux beaux jours.

**Urbanisation** : les dossiers en cours sont présentés pour information : à noter de nombreuses installations de panneaux photovoltaïques.

**Journée citoyenne** : Celle-ci est programmée au 25 mai 2024 (date nationale retenue). Préparation et informations à suivre.

**Fleurissement** : La journée citoyenne étant plus tardive cette année, les plantations seront faites avant le 25 mai et l'appel aux bénévoles fera l'objet d'informations et consignes à venir.

**8 Mai** : Cérémonie à 11h30.

**Infos SIVOS** : Remplacement du lave-vaisselle et rénovation de l'éclairage leds en 2024. Poursuite amélioration de l'isolation et rénovation de l'aire de jeux en 2025.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée, prochaine réunion le 17 mai 2024.

**Le Maire,**



**Michel FISCHER**

**Le Secrétaire de Séance,**

**Remi COUTELIER.**

